

Lessay

l'info circuler

#5

Décembre 2022

Bulletin municipal



Notre héritage commun

Sous un air modeste et tranquille, Lessay possède une particularité : la majesté de son héritage. Qu'il soit industriel, culturel ou architectural, ce patrimoine figure dans l'ADN de tous les lessayais, nés ici ou pas. Il doit mobiliser notre attention avec nuance et intelligence collective.

La réorganisation du groupe **Florette** ne saurait être résumée à un simple plan social : l'entreprise a ici ses racines agricoles, son inventivité, son audace technique et l'origine de son rayonnement. Nous envoyons notre amitié à tous ses travailleurs !

La lande de Lessay, la tourbière de Mathon, le marais, les polders et le havre sont des enjeux géographiques dont on déplore souvent qu'ils s'opposent au développement urbain. Cet ensemble naturel pourrait être à la fois le danger qui nous menace (par la montée des eaux ou l'inflammabilité des pins) et en même temps le salut permettant le maintien d'une qualité de vie, de fraîcheur et de verdure, qu'on nous enviera dans quelques décennies !

Comme la plupart des églises, **l'Abbatiale** voit ses messes se réduire, par manque de fidèles et de curés. Cela engendre de nombreux questionnements républicains, particulièrement au regard des travaux de toiture et d'orgue qui sont programmés. Quelle place pour cette merveille architecturale dans l'avenir ? La culture, la spiritualité et le lien social constituent sans doute des réponses.

La **Foire Sainte-Croix** enfin, occupe nos esprits. Indissociable de l'Abbaye puisque ce sont les moines qui la créèrent, elle est organisée par la mairie depuis la Révolution Française en 1789 ! Généreuse, épicurienne, moteur économique et de joyeuse mixité populaire, elle rythme chaque rentrée. Pour autant, sa démesure et sa nécessaire sécurisation questionnent la forme qu'elle prendra pour rester acceptable pour tous les lessayais !

Pour les générations futures, nous devons administrer au mieux ce patrimoine. Vous savoir à nos côtés pour mener des réflexions éclairées sera un atout. En attendant, le Conseil Municipal vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année !

Stéphanie Maubé et l'ensemble de la mairie

Vœux de M^{me} la Maire et du conseil municipal

Le 28 décembre à 18h30 à la Salle St Cloud. Un bilan des actions réalisées et à venir sera présenté. Tous les habitants sont invités !

Les prochains spectacles Ville en scène

Le vendredi 13 janvier 2023, à 20h30, à l'espace culturel de Lessay
« Fragments » de la Cie Faire bouillir la pluie – musique
pop/rock/jazz



Le mercredi 1er mars 2023, à 20h30,
à l'espace culturel de Lessay
« Las Lloronas » par le groupe
Las Lloronas - musique folk du monde.
Informations et réservations : Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche au 02.33.76.10.53

Dépistage du cancer du sein

Le Mammobile sera présent sur notre commune en Avril. C'est un cabinet de radiologie mobile aménagé dans un camion permettant de réaliser les mammographies dans le cadre du Dépistage Organisé du Cancer du Sein.

Rallycross
les 28, 29
et 30 avril 2023

Mai 2023
retour de la foire
de printemps !

Les frelons asiatiques

Cette année, 60 nids de frelons asiatiques ont été signalés et détruits ! En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques, ne pas intervenir vous-même mais contacter la mairie en indiquant les coordonnées et la localisation précise du nid.

Rappel aux nouveaux habitants

Venez-vous déclarer en mairie et procéder aux démarches citoyennes (inscriptions sur les listes électorales, informations sur le ramassage des ordures ménagères, etc...).





5 mariages

Michel DEBIEU & Patricia LEFLOND
Pierre BERAUD-SUDREAU & Victoire
VANHEUVERS WYN
Raymond SAUVAGE & SAUSSAYE
Marie-Claude
Fabien BASSET & Guillaume LEBRUN
Camille MARIE & Lucie HERVIEU

9 naissances

TRANSON Odessa
HOCHET Maël
ARMAND LAINÉ Kamila et Kélyan
CARBONNEL Camille
TOUTAINT Nyno
QUINONES Elya
MORENO Ludmila
FREMY Marcus

14 disparitions

LE ROUET Germaine
BELLÉE Marcelle
ALVES Alberto
LEBOUTEILLER Valérie,
DEFENOULLIÈRE Antoinette
ZOLONDKONSKI Renée
LE METETAYER Louissette
MARCHERON Nicole
REGNAULT Jeanne
BEUVE Claude
LETOUZÉ Emilienne
JOURDAIN Christian
CASTEL Albert
LÉVEILLÉ Didier

**Informations du 11 mai au 15 novembre 2022*



Céline SAVARY

Fleurissement

L'été a été particulièrement chaud et sec et des restrictions d'eau ont empêché la bonne pousse de certaines plantations, bon nombre d'entre elles n'ont pas résisté... Le choix des essences est délicat car, si les plantations doivent résister à la sécheresse, elles doivent aussi pouvoir résister aux températures hivernales !



Des bulbes vont être plantés au rond-point de la Lande, et de place en place, pour que de belles couleurs apparaissent dès le printemps.

Encore plus nombreux...

Cette année vous étiez 33 inscrits au Concours des Maisons Fleuries. Des bons d'achat ont été offerts à chacun des participants lors de la remise des prix le 19 novembre. MERCI pour votre participation et soyez encore plus nombreux l'année prochaine !

Lessay un peu moins en lumière

En raison du contexte énergétique, il y aura un peu moins d'illuminations dans les rues. L'ensemble des guirlandes est équipé en LED donc peu consommateur d'énergie (leur consommation reste sous la barre des 200 €), néanmoins par souci de cohérence et d'exemplarité, certains motifs seront supprimés et aucun nouvel investissement ne sera réalisé. La mise en lumière débutera le 16 décembre et se terminera le 2 janvier...



Isabelle THOUMINE



Effectif scolaire de la rentrée

2022-2023 est de 226 élèves pour 155 familles.



Amenez une petite laine

Selon les préconisations officielles relatives à la température, nous réglons le chauffage de l'école sur 19°. Rappelons qu'il est au bois et écologique, soutenu par du gaz en cas de défaillance technique (et le gaz, lui, a beaucoup augmenté !) Les enfants sont souvent moins frileux que les adultes, et ne sont pas tous égaux en terme de ressenti de température. Encouragez-les à amener un gilet, qu'ils seront libres de porter... ou pas.

Focus sur la cantine

Chaque jour, de 150 à 160 enfants déjeunent à la cantine.

La restauration se fait en 3 services, grâce à 7 agents municipaux et 4 agents de la Maison de Pays.

Depuis 2 ans, ces repas subissent un surcoût important, d'abord lié au Covid, puis à la hausse du coût des énergies, et enfin le contexte inflationniste. Cela représente une augmentation de 20%, portant à près de 9 € le coût réel d'un repas (aliments, service et fonctionnement du restaurant scolaire). Le Conseil Municipal a cependant fait le choix de ne pas imputer cette hausse sur le prix du ticket, qui reste au prix inchangé de 3,80 € pour les familles. La différence est prise en charge par le budget général de la ville, ce qui constitue une aide aux familles. Chaque parent comprendra ainsi l'importance que son enfant honore le repas, et qu'il ne finisse pas à la poubelle. D'autant que les menus sont élaborés pour répondre parfaitement aux besoins nutritionnels des jeunes en pleine croissance !

Collecte de papier

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a installé dans la cour du Centre de Loisirs une grande benne. Elle est destinée à recevoir des papiers, journaux, prospectus et magazines. La vente de cette matière recyclable (qui sera transformée en papier toilette à Saint-Sauveur Lendelin) permettra de financer des animations et sorties pour les enfants. Donc ne jetez plus vos papiers à la poubelle cette année, stockez-les et amenez-les dans la benne du Centre de Loisirs !



Antoine LEGOUBEY

Entretien de la commune et services techniques

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes responsable des végétaux qui poussent chez vous et empiètent sur le domaine public. Parmi vos obligations : ne pas laisser votre haie dépasser sur le trottoir en ville, ni masquer la signalisation ou encombrer les fils aériens en zone rurale.

En raison de l'arrivée prochaine de la fibre, les haies doivent absolument être élaguées. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires des quartiers concernés. Si vous ne procédez pas à l'élagage de votre haie avant la date indiquée, la mairie mandatera une entreprise pour le faire. La facture correspondant à votre linéaire vous sera ensuite adressée.



Roland MARESCQ



Travaux de voirie

La rue du Hamet vient d'être refaite en totalité (trottoirs et chaussées). Les aménagements réalisés sont compatibles avec l'accessibilité PMR et les mesures environnementales (espaces verts, plantations, bancs...) et un escalier permet de relier la voie verte à la place de Verdun.

Les aménagements des voies communales se poursuivent :

- Elargissement route du Moret avec enrobés
- Points de croisement route de Hotot avec enrobés
- Elargissement extrémité route du Bocage
- Pose d'enrobés rue de Gaslonde, route de la Carbonnerie et route de la Jourdainerie

Urbanisme

La Commune de Lessay poursuit son développement :

- Secteur Lessay : dans le quartier de Gaslonde, le futur lotissement sera situé dans une rue nouvelle, dénommée « Théodore Réaux ». 13 parcelles seront à vendre au prix de 59 € le m².

- Secteur Angoville : dans le lotissement Abbé Pasturel (1ère tranche), les parcelles sont bâties et bientôt les derniers aménagements seront réalisés. La viabilisation de la 2ème tranche qui comprend 12 parcelles est terminée, les premiers permis de construire viennent d'être déposés. Prix au m² : 25 €

Les renseignements pour l'acquisition de parcelles dans ces 2 lotissements vous seront transmis en mairie par le service urbanisme.





Joëlle GUILLE

HLM

Les demandes pour des HLM restent beaucoup plus nombreuses (350 demandes en cours) que les logements disponibles : seuls 1 ou 2 se libèrent

chaque mois.

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, il est cependant compréhensible que des habitants cherchent à réduire le nombre de pièces qu'ils chauffent quand elles ne sont plus habitées ! Nous vous encourageons à vous positionner sur des logements adaptés à la taille réelle de votre foyer.

Pensez à signaler à Manche Habitat toute modification : changement de situation familiale, professionnelle, lieu de travail, revenus. Ces indications orientent les décisions quand un logement peut vous être proposé.

Rappel :

Ne laissez pas vos chiens divaguer ni aboyer toute la journée. Ces nuisances sonores sont règlementées et peuvent donner lieu à des signalements.

En tant que locataire, vous devez maintenir votre intérieur en bon état, de même que vos extérieurs : jardin (tonte), haies (taille), et cour. Celle-ci ne doit pas être un dépotoir et encore moins une casse-auto !

Banque alimentaire

La banque alimentaire se transforme en camion-épicerie nomade. Nommé « Épisolid'Ay », il passe à Lessay et les communes voisines 2 fois par mois.

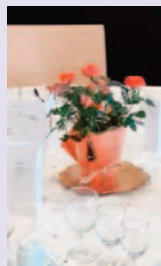


Les personnes qui sont dans un réel besoin peuvent faire les demandes auprès d'une assistante sociale, de la Maison du Pays ou de la mairie. Sur justificatifs et après validation, cette aide alimentaire est facturée 10%, 25 % ou 50 % de la valeur des produits. Les bénéficiaires choisissent les aliments selon les arrivages. L'aide peut être ponctuelle ou pour une durée de 1 à 6 mois, révisable au bout de 3 mois.

Repas des cheveux blancs

Les retrouvailles ont eu lieu le dimanche 2 octobre à l'Espace Culturel, avec un bon repas préparé par le Brit Hôtel et servi par les membres du conseil municipal et quelques bénévoles. 127 personnes étaient présentes.

Un gâteau pour l'ensemble des résidents de l'EHPAD a été offert le même jour. Une trentaine de colis ont été distribués aux personnes malades ou dans l'incapacité de se déplacer.



Bruno SALMON



Samedi 12 novembre, nous vous avons convié à une réunion participative afin d'échanger librement sur l'organisation de la Foire. Voilà un rapide résumé des échanges.

Question : Pourquoi tolère-t-on que les Gens du Voyage s'installent illégalement ?

La loi ne peut pas empêcher leur circulation, et en l'absence d'Aire de Grand Passage vers laquelle les aiguiller, il n'est pas légalement possible de les déplacer. L'obligation d'aménager une Aire de Grand Passage incombe à la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Etant historiquement commerçants itinérants, les voyageurs ont leur place à la Sainte-Croix et nous devons les accueillir avec dignité. Ils forment cependant plusieurs communautés : les déballeurs qui font du commerce, mais aussi une mission évangélique qui vient depuis 35 ans, et enfin des petits groupes indépendants qui n'ont pas de raison précise d'être là... Cette année, cela a représenté 600 caravanes, ce qui est beaucoup trop pour notre petite commune.

De nombreux camping-cars se sont installés partout sans gêne (remplissant le parking de l'école, devant ma maison m'empêchant de sortir, etc...)

Nous avons été surpris de ces 400 camping-caristes et de leur comportement ! L'année prochaine, nous prendrons un arrêté pour leur interdire le stationnement sauvage. Un parking sera aménagé pour eux (la loi nous le permet, et nous espérons que les forces de l'ordre seront à nos côtés pour la faire appliquer)



La mairie peut-elle assurer la sécurité des commerces pendant la quinzaine pré-foire ?

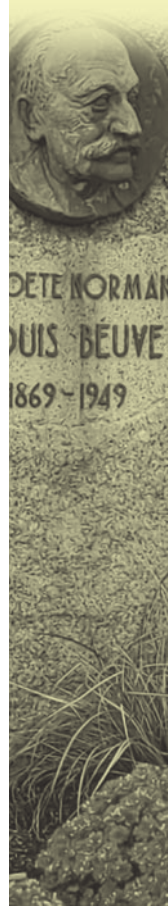
Non, une mairie ne peut pas se substituer à la gendarmerie. Embaucher des agents de sécurité pendant 15 jours serait très cher. De plus, ils ne seraient pas armés et ne pourraient légalement pas faire appliquer la loi. Seules les forces de l'ordre le peuvent. La seule solution est la diminution des visiteurs qui menacent la sécurité, la sûreté et l'hygiène publique.

Les habitants et travailleurs du quartier d'Ennigerloh ont eu beaucoup de difficulté à circuler. Il n'y a pas eu assez de laisser-passer.

En effet, l'objectif de préserver ce quartier du « stationnement sauvage » a conduit à de l'excès de zèle. Les 3 jours de Foire ont été difficiles pour les habitants. La circulation sera facilitée l'année prochaine.

Un referendum pourrait-il être organisé afin que les habitants s'expriment sur leur envie de voir la Foire se poursuivre ?

Un referendum est un outil électoral assez strict. Une « consultation locale » serait plus adaptée. En l'absence de nouveaux éléments permettant de nous projeter avec confiance dans l'édition 2023, nous pourrions en effet en organiser une au printemps.



Cimetière : quelles s

Avec l'interdiction des désherbants chimiques, les espaces verts ne peuvent
ville ne peuvent désormais utiliser que des outils mécanisés (tondeuse, déb

Le même travail leur prend donc beaucoup plus de temps... et coûte plus ch
herbes sauvages, tandis qu'à d'autres moments, cela pousse très vite, occas

1

L'entretien des tombes et des cavurnes, et des espaces qui les sépare
être fait par les usagers (famille et proches du défunt).

Les agents de la ville entretiennent les allées et les espaces
communs, pas les concessions personnelles des habitants !

2

La nature reprend ses droits dans tous les
cimetières du pays et notre regard doit
changer : un cimetière n'est pas destiné
à rester aussi immaculé qu'un parking !
C'est un espace de recueillement
et de biodiversité dans lequel la
végétation à sa place.

Certaines villes font le choix de
laisser leur cimetière se
végétaliser entièrement :
c'est une orientation
que nous étudions.



Comme tout équipement public, le cimetière est soumis à un règleme
peuvent légèrement différer. Pour consulter le règlement qui s'applique a
(et d'Angoville), vous pouvez le demander en mairie ou en allant sur www

ont vos obligations ?

nt plus être entretenus aussi facilement que par le passé. Les agents de la (broussailleuse,...), thermique (le brûleur) ou manuel (binette, sarcluse,...).

ner à la collectivité ! Certaines périodes sont peu propices à la pousse des ionnant des questions des usagers. C'est l'occasion de rappeler que :

nt, doit



3

Les plantations en pleine terre sont interdites, les emballages jetables ne doivent pas être laissés mais jetés dans les poubelles adéquates, les fleurs et les plaques doivent être posées sur la pierre tombale et ne pas empiéter sur l'espace commun ni sur les autres tombes, le columbarium et le jardin du souvenir ne sont pas destinés à accueillir statuettes ni fleurs (nos agents pourront les retirer).

Chacun doit faire preuve de rigueur personnelle et respecter les espaces de recueillement des autres familles endeuillées.

4

Une tombe non-entretenu risque d'être considérée comme abandonnée. Des démarches pourraient être entreprises par la mairie pour reprendre la concession.

nt élaboré par le Conseil Municipal. D'une commune à l'autre, les règles ux trois cimetières de Lessay (cimetière de la Lande, Sainte-Opportune .lessay.fr

Interview Michel Pinel pour la sortie de son livre « L'Abbaye de Lessay ».

Un parcours exceptionnel

Dès son plus jeune âge, Michel Pinel a une préférence pour la géographie et se tourne vers le métier de professeur d'histoire géo. Il étudiera à la fac de Caen et enseignera dans le sud Manche. Il partira ensuite explorer le monde. C'est en Amérique du sud, en Uruguay qu'il posera ses valises à 22 ans pour enseigner le français. Puis l'envie de revenir aux sources se fait sentir, il reviendra habiter La Haye du Puits. Mais le goût du voyage est toujours là : Michel Pinel fera la route en voiture jusqu'en Iran dans les années 70, puis un autre road trip de Lessay jusqu'au désert du Sahara au Maroc.

Ces aventures le confortent dans l'idée que l'endroit où il préfère vivre, c'est à Lessay ! Il sera professeur au collège Georges-Desdevises-de-Dézert, le nom du collège ayant été proposé par M. Pinel lui-même afin de rendre hommage à cet homme de lettre célèbre originaire de la commune.

Pourquoi cette passion d'une vie pour l'Abbaye ?

Né dans l'ancienne école de Lessay, deux mois après la destruction de l'abbaye pendant la seconde guerre mondiale, il grandit dans les ruines, joue au foot dans les gravats et se promène dans le bourg bombardé.

C'est en Uruguay que l'envie de raconter l'histoire de son village se fait sentir. Il débute des recherches, achète des livres et hérite de son oncle, archiviste, de toute une bibliothèque de livres sur la Manche. S'y cachent des trésors : des copies manuscrites de livres inédits. Car son oncle recopiait entièrement à la main les livres qu'il ne pouvait acheter. Michel Pinel acquiert près de 3000 livres d'histoire sur la Manche et la Normandie accompagnés des notes personnelles de son oncle. Il héritera également des archives de Georges-Desdevises-de-Dézert, qu'il transmettra au musée de Coutances.

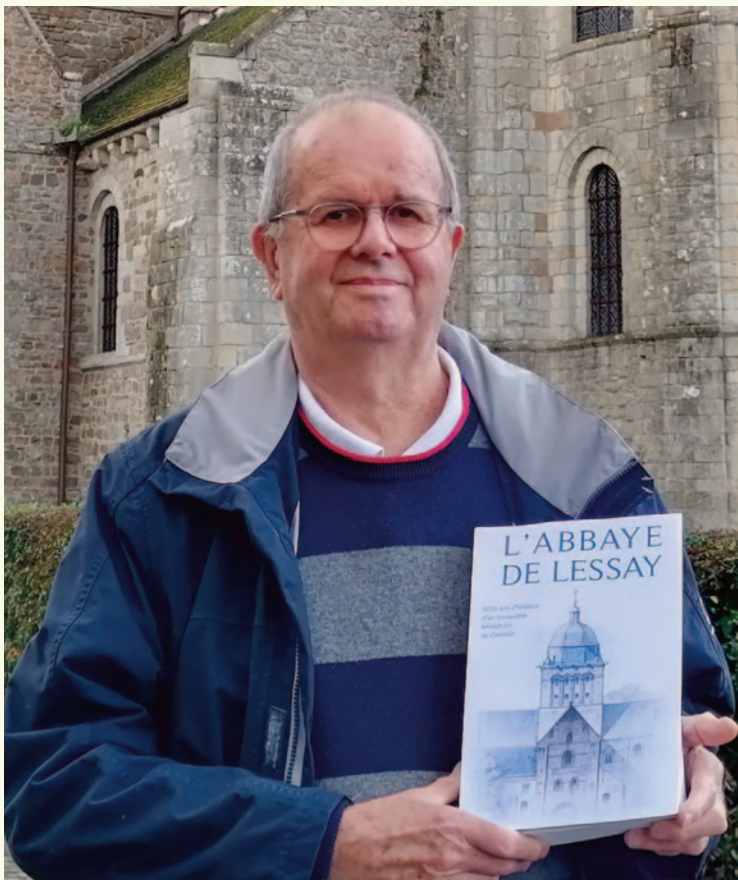
Il complètera sa collection en achetant tout ce qui paraît sur la Manche et en recueillant les souvenirs des anciennes familles de Lessay. C'est ainsi que l'on trouve des documents signés de

Napoléon lui-même. Ses recherches se spécialisent progressivement sur le superbe monument dont l'angélus rythme le quotidien des lessayais : l'Abbaye.

Un livre hors-norme

Cet ouvrage de 2,2 kg et 650 pages est une compilation de toutes les archives, photos, textes et informations acquises en plus de 40 ans de recherches ! Le publier est une façon de partager toutes ses connaissances et sources. La transmission est le moteur de Michel Pinel, afin d'encourager les habitants à s'approprier leur patrimoine.

Il est en vente au bar Le Buvard et dans de nombreuses librairies.



Médiathèque

Votre médiathèque est dotée d'un millier de livres. Parmi ceux-ci, vous pouvez y retrouver des collections «particulières» :

- les livres en gros caractères. Du roman de terroir, au roman dit «feel good» en passant par les policiers, venez découvrir cette collection signifiée par un œil sur la tranche du livre. Le caractère de ces livres étant agrandi, il permet une lecture plus aisée.

- les livres spécialement conçus pour les dyslexiques : dès les Premières Lectures et romans pour enfants, ils vous réconcilieront avec la lecture.

Saviez-vous aussi que si vous ne trouvez pas un ouvrage dans votre médiathèque, nous pouvons l'emprunter à la Bibliothèque Départementale de la Manche pour vous ? Alors, n'hésitez plus, demandez !

On vous informe que vous êtes les bienvenus pour lire des revues ou venir travailler avec votre ordinateur si vous grelottez chez vous cet hiver. Une bibliothèque est un endroit convivial et chaleureux, ouvert à tous !

Apprivoiser son ordinateur ou son smartphone

Félix, votre conseiller numérique, vous propose toujours ses cours gratuits pour vous parfaire en informatique : naviguer sur internet, recevoir et envoyer des emails, archiver vos photos, installer une application sur smartphone ou tablette, utiliser les réseaux sociaux, etc. Sur rendez-vous à la médiathèque ou à domicile, n'hésitez pas à le joindre au 06 75 45 55 38.

Départ en retraite de Nathalie LEVASSEUR

Après 21 années passées au sein de la municipalité, Nathalie a pris sa retraite en novembre 2022. Elle a accompagné les enfants à la garderie, à la cantine et en tant qu' ATSEM au sein de l'école avec enthousiasme, douceur et pédagogie ! Elle va manquer à ses collègues, qui lui souhaitent chaleureusement une belle retraite !



Divagations canines

Il est très fréquent de retrouver dans notre commune des chiens en errance. Ceci engendre beaucoup de travail à nos agents et nos élus chargés de les recueillir, rechercher leur identification, les emmener au chenil, les nourrir et les abreuver, en semaine comme le week-end, de jour comme de nuit. Sans parler du fait que les animaux peuvent provoquer des accidents (ou en être victime), dont le propriétaire sera responsable.

Considérons également le stress subi par l'animal qui se retrouve enfermé quelques jours loin de sa famille et pire encore s'il n'est pas réclamé..... En effet, si le délai de garde excède huit jours francs et que l'animal n'a pas été réclamé, il sera considéré comme abandonné et, en l'absence d'adoption, euthanasié.



Les propriétaires de chiens doivent prendre toutes précautions nécessaires afin que leur animal soit gardé sous leur surveillance (promenades en laisse s'il n'obéit pas au rappel, terrains correctement clôturés, ...).

Rappelons que selon l'article 211-13 du code rural, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de la portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

A savoir également : les animaux mis au chenil ne peuvent être restitués qu'après paiement d'une amende forfaitaire de 80 €.



Dans la rue de quelle célébrité locale habitez-vous ?

A Lessay, 22 rues sur 85 portent le nom d'un personnage historique ! Ils sont globalement peu célèbres, voire inconnus, mais il est plus agréable d'avoir des noms de rue originaux que le Top 5 des rues françaises, qui sont : Charles de Gaulle, Louis Pasteur, Victor Hugo, Jean Jaurès et Jean Moulin.

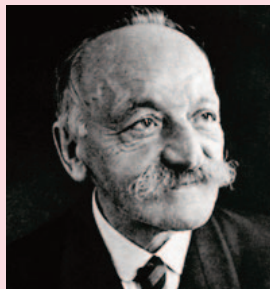
Découvrez l'histoire de nos petites célébrités locales :

■ Jules BARBEY D'AUREVILLY (1808-1889)

Né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, décédé à Paris. Le célèbre écrivain normand a écrit sur Lessay quelques pages remarquables dont une description de la lande (qu'il ne connaissait pourtant pas) dans son roman "L'Enfermée", ainsi que des notes sur l'abbaye rédigées à la suite de sa visite à Lessay.

■ Louis BEUVE (1869-1949)

Né et décédé à Quettreville-sur-Sienne. Célèbre poète patoisant et ardent défenseur du folklore normand, il aimait la "graind lainde" et la "feire Sainte Croué". Un monument fut élevé à sa mémoire vingt ans après son décès au bout de la rue qui porte son nom.



■ Louis Félix BIGAUX (1858 - 1933)

Chevalier de la légion d'honneur, peintre de genre de fleurs et de paysages, élève de Delfosse et de Defay, il est né à Lessay. Il fut actif à Paris à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle et fut membre de la société des artistes français à partir de 1889.

■ Louis BLONDEL (1743–1829)

Avocat né à Avranches, il est élu maire de cette ville après la révolution française, ainsi que conseiller départemental (on disait conseiller général). Les départements furent en effet créés par les révolutionnaires pour administrer plus équitablement le pays. Cela vient du mot « départir » qui signifie « partager ». La taille et la forme des départements furent fixés afin qu'un cavalier puisse aller d'un bout à l'autre en une journée. Louis Blondel se rêvait poète. Il semble que son talent ait été mitigé, mais il fut un bon historien de son époque.

■ Eudes au CAPEL (1027 - 1098)

Il fut le bienfaiteur de l'abbaye dont il construisit l'église. Seigneur de la Haye du Puits, vicomte du Cotentin, sénéchal de Normandie, il fût nommé grand officier de Guillaume le Conquérant en 1083. Il détenait d'importantes seigneuries dans le Sussex, l'Essex, le Surrey et le Suffolk.

Il a été inhumé dans l'axe du choeur de l'abbatiale de Lessay le 3 février 1098. Sa pierre tombale disparut à la révolution. Seul subsiste du gisant funéraire un chef de pierre couronné de fleurs, retrouvé fortuitement lors des travaux d'un nouveau dallage en 1957. Cette tête sculptée a été déposée dans la sacristie.

■ Éléonor DAUBREE (1881–1961)

Né à Gouville-sur-Mer, il fait carrière dans l'enseignement et devient maire de Gouville après la seconde guerre mondiale. Mais sa passion était la poésie. Il en publia de nombreux recueils dont certains furent primés. A Coutances, un gymnase et une rue (celle du service des impôts !) portent son nom. Un monument lui rend hommage à Gouville.



■ Georges DESDEVISES DU DEZERT (1854-1942)

Né à Lessay, décédé à Chamalières. Universitaire, professeur d'histoire moderne et de géographie, romancier, poète, critique littéraire et conférencier, doyen de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, il nous dévoile dans une langue alerte et imagée différents aspects de sa ville natale, notamment dans son recueil de souvenirs "Mon Vieux Lessay".

■ François ENAULT (1869 - 1918)

Poète, écrivain, dessinateur et peintre français de la Normandie, il est né à Varenguebec.

Ses œuvres sont des tableaux de vie qui représentent le quotidien du Cotentin rural : les marchés, les intérieurs des fermes, les foires, les fêtes, la pêche et les coutumes. C'est toute une partie du patrimoine du Cotentin que l'on peut retrouver dans ses œuvres qui sont aussi des documents de l'histoire de l'avant-guerre. Louis Beuve disait très justement : «Il peignait en patois».

■ Louise FAURE-FAVIER (1870 - 1961)

Elle est l'auteur de nombreux articles de journaux consacrés à l'art mais aussi à la condition féminine. Passionnée par l'aviation et une des premières femmes à avoir piloté un avion, elle participera à certains records de vitesse sur des vols commerciaux dans les années 1920. Également romancière et écrivaine, sa plume fut repérée par Guillaume Apollinaire, illustre poète du début du XXème siècle. Appuyée par leur forte amitié, elle lui consacra un mémoire Souvenirs sur Apollinaire.



■ Léon FAUVEL (1859 - 1926)

Fils d'André Fauvel, conseiller général de Lessay de 1889 à 1895, Léon Fauvel est né sur notre commune. Notaire de profession, il fut élu maire de Lessay en 1896, puis conseiller général du canton de Lessay de 1907 à sa mort.

Homme cultivé et intéressé par l'histoire de l'archéologie locale, il fut un soutien pour la conservation de l'Abbaye de Lessay. C'est lui qui établit la compagnie des sapeurs-pompiers de Lessay et qui œuvra activement pour la création d'un camp d'aviation. Avec Monsieur Fonty, il fut aussi l'instigateur de la Fédération des courses hippiques de Lessay. Georges Desdevises Du Désert disait de lui : Lessayais jusqu'aux moelles et dans l'âme.

■ Anne FRANCK (1929 – 1945)

Elle est l'aînée d'une famille juive, née en Allemagne. Elle est morte du typhus dans le camp de concentration nazie de Bergen-Belsen, quelques semaines avant la libération du camp par les alliés. Elle est connue pour son journal intime qu'elle a écrit pendant les deux années où elle vécut cachée dans un appartement secret avec sa famille à Amsterdam de 1942 à 1944. C'est son père, unique survivant de la famille, qui, en apprenant que le manuscrit de sa fille a été préservé, décide de l'édition après la guerre. Il s'agit du livre le plus traduit et le plus lu dans le monde après la Bible.



■ Yves-Marie FROIDEVAUX (1907 - 1983)

Diplômé des Beaux-Arts à Paris, il est nommé architecte en chef des monuments historiques dans la Manche à la libération de 1945. Minée par l'armée allemande en juillet 1944 et en ruines, Y-M FROIDEVAUX dirigera la reconstruction quasi à l'identique de notre Abbatiale de Lessay, érigée au 11^{ème} siècle, grâce à des relevés précis datant de la fin des années 1800.



■ Charles de GERVILLE (1769-1853)

Né à Valognes, c'est un érudit, historien, naturaliste et archéologue français. Il étudia à Coutances puis fit du droit à Caen. Il partagea son temps, jusqu'à la révolution, entre la chasse, le jardinage et l'étude des langues vivantes. Correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ses notes sur les voies romaines, les études mérovingiennes et le Mont-Saint-Michel furent ras-

semblées sous le titre «Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche» (Cherbourg 1854). Il avait constitué une importante collection de fossiles du Cotentin.

■ Louise HERVIEU (1878-1954)

Artiste peintre, dessinatrice, lithographe et écrivaine française ayant obtenu le prix Femina de 1936 pour son roman "Sangs".

Elle se sentait très attachée à notre département. Son père, né à Saint-Lô, a épousé en 1856 Madeleine-Marie Luce de Bretteville-sur-Ay, nièce de l'historien manchois Siméon Luce. Après Valognes où elle demeure quelque temps, Bretteville-sur-Ay est sa seconde patrie. Elle y vit durant la Grande Guerre, vient y passer souvent ses vacances et, à sa mort, elle lègue trente mille francs à cette commune « en souvenir de l'accueil aimable qui lui fut réservé dans la Manche ».



■ Paul JEANSON (1899-1931)

Propriétaire de l'abbaye, acquise par son grand-père en 1900, il est arrivé à Lessay vers 1919 et a été maire de 1926 à 1931. Lors de son mandat, il a accueilli l'aviateur Charles Lindberg lors de sa venue sur aérodrome en 1927.

En 1931, il décède dans un tragique accident ferroviaire à Etampes. Il avait 3 enfants : Edme, Marthe et Philippe (qui réside toujours dans l'Abbaye).

■ Tranquille LALONDE (1771 - ?)



Né à Lessay, il fut officier dans les principales campagnes militaires du Consulat (sous Napoléon) et de l'Empire. Il se distingua particulièrement lors des batailles de Marengo (1800) et Guétaria (1811). Il fut décoré de la Légion d'Honneur à la date du 26 prairial An XII du calendrier révolutionnaire (à vous de rechercher à quelle date de notre calendrier contemporain cela correspond !)

René Lecocq (1905 - 1978)

Né à Coutances en 1905, il n'arrive à Lessay qu'en 1938 pour travailler à l'étude de Maître Lucas, puis en 1945 à la laiterie Réaux jusqu'à sa retraite.

Tout d'abord Président de l'association départementale des sinistrés au lendemain de la guerre, il fut élu maire de Lessay de 1947 à 1977 puis conseiller général du canton de Lessay et vice-président des maires de la Manche de 1951 à 1976.

Se dépensant sans compter pour sa commune, il fut le principal artisan de la reconstruction et de l'électrification de Lessay, et défenseur ardent de la foire Ste Croix, toujours combatif et généreux avec un sens aigu de la collectivité et de la chose publique (concept qui se réfère à un état gouverné en fonction du bien du peuple).

■ Siméon LUCE (1833-1892)

Né à Bretteville sur Ay, c'était un archiviste et un des plus grands historiens du XIXe siècle, spécialiste de la guerre de cent ans. Les livres de Siméon Luce sur le Moyen Âge demeurent des références encore aujourd'hui. Diplômé de l'École des chartes à Paris en 1858, il y reste enseignant. Il est nommé Chevalier de la légion d'honneur en 1883.



■ **Léon PASTUREL (1887-1976)**

L'abbé Pasturel, né à Ouville, fut curé d'Angoville de 1926 à 1976. Ce prêtre héroïque a évité des bombardements sur la commune en 1944 en guidant les américains sur la présence d'allemands dans des lieux bien précis. Il a été le dernier curé à résider dans la commune. En sa mémoire, une stèle a été inaugurée dans le bourg d'Angoville/Ay en 2004, à proximité du lotissement portant son nom. Son corps repose dans le petit cimetière de la commune.

■ **Jacques PREVERT (1900-1977)**

Né à Neuilly-sur-Seine, décédé à Omonville-la Petite. Ecrivain, poète, adaptateur, scénariste et dialoguiste de nombreux films. Profondément attaché à notre région qu'il avait choisi comme ultime retraite et où il repose désormais.



■ **Félix VICQ D'AZIR (1748 – 1794)**



Né à Valognes, il quitte la Normandie pour s'installer à Paris. Il devient un médecin brillant et un spécialiste renommé de l'anatomie. En 1788, il est le premier médecin élu à l'Académie Française. Auteur de nombreux travaux sur l'anatomie et les épidémies, il est surtout célèbre pour avoir été le médecin de la reine Marie-Antoinette, ce qui lui fera craindre pour sa vie au moment de la révolution. Il est mort d'une pneumonie à 46 ans sous les toits du palais du Louvre.

Qui décide des noms de rue ?

Il s'agit d'une décision de la mairie, qui doit être votée en Conseil Municipal. La Poste l'encourage depuis longtemps afin que les boîtes aux lettres soient faciles à trouver, notamment dans les hameaux ou lieux-dits. Depuis la fusion des communes, certaines se retrouvent avec des rues homonymes (plusieurs rues de l'Eglise ou route du Pont par exemple) : il leur est demandé de rebaptiser un des doublons afin que les véhicules de secours et les livreurs trouvent facilement.

Quand une ville veut rendre hommage à un illustre habitant, elle doit attendre qu'il soit décédé depuis au moins 5 ans avant de lui dédier une rue.



AU POÈTE NORMAND
LOUIS BEUVE
1869 - 1949



Au rond-point Réo, la stèle de Louis Beuve entourée des beaux chrysanthèmes de l'automne.